

Centre Aquatique
Bernard Albin
rue des Paquis
à Charleville-Mézières
Mardi 14 février 2017
de 19 h à 21 h 30

Soirée animée par
ARD'SCENIK
PRODUCTIONS
Séances d'aqua flash
de 20 min (aqua gym)



Le Fisac sans couac ?

jerome.delbarre@ardenne-metropole.fr

Et un acronyme, un ! Le candidat du jour se nomme Fisac, pour "Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et les commerces", et est destiné à soutenir les projets de nos petites entreprises. Ardenne Métropole a fait acte de candidature pour accéder à ce fonds porté par l'Etat, avec éventuellement à la clé une enveloppe pouvant atteindre 200.000 euros : réponse d'ici quelques mois. La communauté d'agglomération a axé son dossier sur l'aide aux commerces dans les centres-villes et centres-bourgs. Sachant que ces 200.000 euros ne représenteraient alors que 20 % des sommes investies dans ce but, le reste provenant d'Ardenne Métropole, des villes de Sedan et Charleville-Mézières ainsi que des chambres consulaires.

90 %

pierre.ruaud@ardenne-metropole.fr

Ce jour, deux bornes permettant au personnel d'Ardenne Métropole dépourvu de poste informatique d'accéder à ses courriels ont été installées au centre technique du bâtiment, le célèbre CTB : 60 agents supplémentaires vont donc pouvoir consulter (entre autres...) la Lettre hebdo du vendredi. D'ici la fin du mois, ce programme se poursuivra avec de nouvelles bornes prévues à la direction des déchets, aux centres aquatiques de Charleville-Mézières et Sedan, au centre technique de l'eau ainsi qu'au centre technique de l'assainissement. Ce qui permettra à plus de 90 % des agents communautaires d'être connectés. A noter que la borne prévue au CTB de Dom-le-Mesnil sera posée à l'issue des travaux d'aménagement de ce site.

On positive !

christine.duchenois@ardenne-metropole.fr

En 2015, Ardenne Métropole a décroché le label "Territoire à énergie positive pour la croissance verte", ce qui nous a permis d'obtenir des aides financières pour engager des chantiers visant notamment à améliorer les performances énergétiques de plusieurs bâtiments communautaires. A l'issue d'une valse-hésitation savamment orchestrée par l'Etat, une nouvelle fournée de projets devrait à son tour être bientôt validée dans ce cadre : la création d'un parking destiné au covoiturage à Noyers-Pont-Maugis, la transformation des berges carolomacériennes de la Meuse en pistes piétons/cyclistes ainsi qu'un programme de détection des sites ou constructions prometteurs en terme de production d'énergie photovoltaïque.

Avec amour...

edith.bouillot@ardenne-metropole.fr

Et si pour une fois, la Lettre hebdo vous susurrerait quelques mots tendres à l'oreille... Si on oubliait un instant le Spanc, le Fpic et même la Reom... Si on se mettait en mode câlin... Ça vous dit ? Alors réservez votre mardi 14 ! A l'occasion de la Saint Valentin, le centre aquatique Bernard Albin va en effet vous concocter de 19 h à 21 h 30 une soirée... très spéciale ! On ne va pas tout vous dire, sachez simplement que cette animation toute en nuances sera animée par un DJ et que l'on vous proposera entre autres des séances d'aqua flash particulièrement relaxantes. Un buffet vous attendra sur place et une rose (avec épines...) sera offerte à chaque participant. Entrée 7 € 50 réservée aux adultes.